Chronique Locale

ROUBAIX

La loi sur les alcools et M. Eugène Motte. — M. Eugène Motte, député de Roubaix, a présenté, mercredi matin, à M. le Ministre des finances et à M. le Directeur des contributions indirectes une délégation du Syndicat national des vins et spiritueux de France et du Syndicat du Nord.

L'honorable député leur a fait part de la surprise des intéressés pour l'application avec rétroactivité de la loi sur les alcools du 16 décembre 1897.

Les commerçants ont affirmé n'avoir jamais eu connaissance des dispositions prises par l'administration pour l'application de la loi avant le réglement d'administration publique.

M. le ministre et M. le directeur des contributions indirectes ont promis d'examiner avec bienveillance les réclamations qui leur seraient faites, en se montrant toutefois intransigeants quant à l'interprétation littérale de la loi.

L'épuration de l'Espierre. — Les maires de Roubaix et de Tourcoing auront, le mardi 27 décembre, une entrevue avec le ministre des travaux publics, pour conférer avec lui de l'épuration des eaux de l'Espierre.

La question de l'Espierre devant la Chambre belge. — (De notre correspondant de Bruxelles). — La nouvelle de la proposition dont vient d'être saisie la commission internationale de l'Espierre, proposition que vous avez exposée à vos lecteurs, a déterminé M. Rupnet, député d'Audenaerde, à poser une question à M. le ministre des Travaux publics. Il demande ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle et quelles mesures le gouvernement compte prendre éventuellement.

M. le ministre De Bruyn répondra à cette question à la prochaine séance, c'est-à-dire le 18 janvier.

Enfin ! ils sont arrivés ! ces magnifiques serins saxons de la maison Roscof, d'Hirchfeldel!

Ils sont visibles au *Café Pandore*, rue Pauvrée, à Roubaix.

Tout le monde peut venir voir ces gentils musiciens ailés dont les harmonieuses roulades forment, du matin au soir, un délicieux concert.

Les amateurs pourront se procurer les serins saxons à des conditions très avantageuses. 44271d

Voulez-vous force et santé ? Prenez les *Pilules du Dr Somer* qui régularisent les fonctions de l'*estomac* et *fortifient* l'organisme.

Le flacon : 2 francs. Dépôt à Roubaix, pharmacie Boyaval, 408, rue de Lannoy. 40632

Le vol d'un attelage à Lille. — Aveux des voleurs. — Nous avons annoncé, jeudi matin, l'arrestation des auteurs du vol de l'attelage de M. Dhalluin-Trousel, rue Pellart.

Conduits à la maison d'arrêt de Lille, ils ont été interrogés, dans la soirée de vendredi, par M. Delaté, juge d'instruction. Une confrontation a eu lieu entre eux et le garçon qui tenait le cheval au moment du vol.

Deux d'entre eux ont avoué avoir commis l'audacieux méfait qu'on leur reproche. Ce sont Alphonse Tournemine et Isidore Victor. Ils ont ajouté avoir mis l'attelage en dépôt chez un habitant de Lacken, près de Bruxelles.

Quant au troisième individu arrêté, Alfred Debille, il nie toute complicité.

Pour cadeaux, n'achetez pas de porte-monnaie, portefeuilles, porte-cigares, trousses de voyage, sacs garnis, sans avoir visité la maison **Soyez père, à Lille,** qui fabrique tous ces articles. Grand choix de couvertures de voyage. 45083-29275

La maison A. VANESTE, joaillier-orfèvre, 90, rue Nationale, Lille, sera exceptionnellement ouverte les dimanche 25 décembre et 1er janvier. 45690d

Vin d'Algérie garanti pur : **vin rouge,** 75 fr. la barrique; **vin blanc,** 100 fr. la barrique, pris à l'entrepôt à Roubaix. — Adresser les commandes, 45, rue Saint-Georges, Roubaix. 43648—45574

TRIBUNE INDÉPENDANTE

M. Dron et les collectivistes

Comme c'était prévu, l'organe attitré des collectivistes a attendu l'avant-veille du scrutin pour démasquer ses batteries et avouer publiquement son adhésion, dès longtemps consentie, à la candidature Dron, à Tourcoing.

Du son côté, le journal de M. Dron s'est bien gardé de répondre aux questions précises posées au sujet de l'attitude que prendrait à la Chambre son candidat s'il était élu.

Imité de son confrère collectiviste, il s'est prudemment abstenu de souffler mot des conditions d'entente qui valent à M. Dron le concours d'adversaires naguère si acharnés à sa perte.

Ce mutisme motivé permet de conclure que les collectivistes ont obtenu des gages suffisants et que M. Siauve-Evansy n'est plus désormais exposé à devoir constater bientôt encore « que son parti a une fois de plus été trompé par M. Dron. »

Comme conséquence, M. Dron ne peut ni ne veut préciser la ligne de conduite qu'il adopterait à la Chambre, il refuse de déclarer s'il appuierait le groupe progressiste ou le combattrait.

S'il avouait qu'il se propose de suivre la même attitude que lors de la dernière législature, pendant laquelle il a presque constamment voté en compagnie de Jules Guesde, du transfuge Sever et de Defontaine tous les républicains de gouvernement le renieraient sans hésiter.

Si, au contraire, il déclarait qu'anticollectiviste, il s'engage à ne plus seconder le groupe révolutionnaire de la Chambre contre les gouvernements républicains modérés, ses alliés guesdistes lui tourneraient le dos.

M. Dron estime souverainement habile de ne renseigner personne sur ses intentions, se réservant une fois élu d'agir ensuite comme bon lui semblera.

Il se trompe, les républicains progressistes veulent dorénavant être fixés nettement sur l'attitude que prendront leurs mandataires.

Si M. Dron ne peut s'engager à combattre en toute occasion à la Chambre et ailleurs les collectivistes en compagnie desquels il votait si volontiers au Palais-Bourbon, qu'il ne réclame pas leurs suffrages aux républicains de gouvernement, il ne les aura plus.

Un républicain anti-collectiviste.

TOURCOING

La Politique Radicale

ET L'UNION DES RÉPUBLICAINS

Il faut bien que l'on sache ce qu'est cette fameuse politique radicale et que l'on montre quel rôle dissolvant elle a toujours joué.

Pour les besoins d'une cause qu'il considère comme perdue, M. Dron fait un appel désespéré à l'union de tous les Républicains.

Pense-t-il donc que les républicains — nous ne parlons pas de ceux qui appartiennent à cette petite chapelle appelée Solidarité républicaine, ni aux alliés d'occasion qu'il est allé prendre dans le camp révolutionnaire — pense-t-il donc que les républicains seront toujours dupes des manœuvres du parti radical qui ne peut régner sans diviser, et qui, par conséquent, est frappé d'impuissance.

Le discours de M. Méline à Remiremont nous revient encore à la mémoire. Il est toujours d'actualité pour nous, car la situation ici n'a pas changé; c'est la République libérale contre le radicalisme uni au parti révolutionnaire.

Ecoutez M. Méline :

« Nous avons été — disait-il — dès le premier jour, avant même que nous n'ayons rien fait, traités en ennemis irréconciliables; et depuis lors, on n'a voulu ni nous entendre, ni nous permettre de vivre, on nous a fait une guerre implacable et sans merci, et tous les terrains ont paru bons pour chercher à nous renverser, on ne s'est pas contenté de nous interpeller en nos moindres actes; tout est devenu matière et prétexte à interpellations déguisées, depuis le budget qui n'a été qu'une vaste interpellation jusqu'aux *lois d'affaires les plus étrangères à la politique.*

» Je crois pouvoir dire que les annales parlementaires n'offrent pas d'exemple d'un ministère aussi souvent et aussi injustement mis sur la sellette que le nôtre... La vérité, c'est que les chefs du parti radical ne voulaient plus alors de l'union de tous les républicains. Ils nous déclaraient la guerre uniquement parce qu'ils ne nous pardonnaient pas de leur avoir enlevé le pouvoir et par ce qu'ils espéraient le reconquérir tout de suite grâce à leurs alliés les socialistes. »

Voilà donc bien établi le rôle joué à la Chambre par le parti radical. Il entrave l'expédition des affaires, il force un gouvernement à recourir aux douzièmes provisoires, il l'empêche de poursuivre la discussion des lois d'affaires. Et tout cela pour monter constamment à l'assaut du pouvoir, pour satisfaire une ambition effrénée, au grand préjudice des contribuables français.

Voilà le parti auquel appartient M. Dron, qui a aujourd'hui l'audace de parler *encore de réformes sociales. C'est vrai* que voilà huit ans qu'il promet ces réformes.

Mais non seulement, le parti radical se met en travers, par sa politique d'obstruction systématique à la réalisation des améliorations réclamées par le monde du travail et des affaires, mais il va jusqu'à lancer la France entière dans la plus terrible des aventures.

On peut avoir sur cette question de la revision du procès Dreyfus telle opinion qu'on voudra. Mais il est un fait qui nous a toujours frappé et qui a dû frapper tous ceux qui jugeaient froidement la situation, c'est celui-ci : Au rang des plus ardents défenseurs de Dreyfus nous avons toujours rencontré à l'étranger les journaux connus surtout pour leurs tendances gallophobes. C'était donc surtout contre la France que la campagne était dirigée. Par conséquent ceux qui, en France, la soutenaient faisaient œuvre anti-française. C'est le cas du parti radical, c'est le cas de M. Dron qui se recommande de ce parti.

Comme conclusion, l'union de tous les républicains est impossible sur le nom de celui qui représente ici un parti frappé d'impuissance, incapable de mener à bien aucune œuvre politique et se prêtant aux combinaisons des pires ennemis de la France.

L'union des républicains de Tourcoing ne se fera donc pas sur le nom de M. Dron, mais sur le nom de M. Albert Masurel qui appartient à ce groupe important des progressistes qui veut l'apaisement et l'union dans le progrès social.

Les hommes d'affaires

La discussion survenue jeudi, à la Chambre, à propos du traité franco-italien prouve, combien nous avons intérêt, dans des centres laborieux comme les nôtres, d'avoir comme représentants au Parlement des hommes d'affaires connaissants nos besoins et capables de défendre notre industrie.

M. Eugène Motte s'est fait le porte-parole autorisé des intérêts commerciaux de nos contrées. Il a montré quelle solidarité étroite il y a entre les intérêts patronaux et les intérêts ouvriers.

Du jour où de mauvaises lois mineront notre industrie, qu'adviendra-t-il de cette nombreuse population ouvrière qu'il fait vivre?

Il est facile de flatter l'ouvrier, mais il est bien plus sage et plus humain de s'efforcer à lui procurer du travail et du pain.

Si les politiciens savent remuer les masses par des promesses fallacieuses, ils sont bien peu aptes à assurer l'existence du travailleur.

C'est pourquoi, quand il s'agit d'une représentation au Parlement, on aura tout intérêt à porter de préférence son choix sur des hommes d'affaires, des hommes pratiques, qui feront peut-être moins de bruit, mais beaucoup plus de besogne utile.

Les ouvriers de Tourcoing le savent bien, c'est pourquoi ils voteront dimanche pour M. Albert Masurel, parce qu'ils sont certains de confier leurs intérêts en bonnes mains.

Voilà comment on traite les amis !

La façon dont l'*Avenir* traite M. Barbarie prouve une fois de plus l'autoritarisme de M. Dron.

Ah ! M. Barbarie, vous avez eu l'audace de poser votre candidature, vous n'êtes plus qu'un traître, qu'un lâche !

Et toutes les aménités suivent.

Ce qui arrive aujourd'hui pour M. Barbarie, arrivera pour tout autre ami de M. Dron qui manifestera quelque velléité d'indépendance.

Voilà certes qui n'est pas fait pour amener des sympathies à M. Dron.

Les générosités de M. Dron

A entendre l'*Avenir*, c'est M. Dron qui a doté la ville de toutes les œuvres charitables. Mais il nous semble que bien avant M. Dron ces œuvres fonctionnaient et avaient été fondées par des gens qu'il traiterait aujourd'hui de cléricaux et de réactionnaires.

Et avec quoi M. Dron fait-il ces générosités, sinon avec l'argent des contribuables.

Un peu plus de modestie, s. v. p.

Les allégations fantaisistes

L'Avenir, en quête d'arguments pour sa cause perdue, ne trouve rien de mieux que d'attribuer à M. Albert Masurel l'éclosion des candidatures de MM. Lavergne, Tournaire et Barbarie.

Quant à donner des preuves, on s'en garde bien, car on sait qu'on s'exposerait à enregistrer des démentis comme ceux qui ont paru vendredi matin.

L'*Avenir* s'imagine peut-être que ces allégations *fantaisistes*, faites dans un but évident de malveillance, pourraient avoir quelque influence sur ses lecteurs. Il se trompe étrangement ou veut tromper indignement les électeurs : mais il en sera pour tout l'odieux d'une pareille manœuvre.

A chacun le sien

L'*Avenir* essaie d'attribuer à M. Dron tout le mérite de la création des crèches à Tourcoing.

En ceci encore l'organe radical avance le contraire de la vérité.

Qui a été le promoteur des crèches à Tourcoing?

C'est le très regretté M. François Masurel-Jonglez. C'est lui qui le premier a réuni les éléments d'étude, c'est lui qui s'est rendu à Gand pour examiner le fonctionnement de l'œuvre.

Un rapport très complet a été dressé par ses soins et M. Dron n'a fait que reprendre ensuite pour son propre compte l'initiative et les études de notre regretté ami.

L'intimidation sur les malheureux

A Linselles, une pauvre femme a eu le malheur de toucher à une affiche de M. Dron, dans le but bien innocent de contenter son jeune enfant, qu'elle tenait dans ses bras et qui voulait un morceau de papier de couleur.

Vite on fit dresser procès-verbal.

Voilà le protecteur de la veuve et de l'orphelin.

Au pays des promesses...

M. Dron n'est pas avare de promesses depuis qu'il sent que le pouvoir lui échappe irrémédiablement.

En tournée électorale à Mouvaux-les-Francs, il s'est fait fort, — nous assure-t-on — s'il était élu député, d'améliorer ce quartier.

Il y a longtemps que cette réforme eut dû être apportée, et si les habitants du quartier ne comptent pas sur M. Dron, ils connaissent le proverbe :

Au pays des promesses on meurt de faim...

La pression

Voici un fait de pression électorale qu'il est bon de signaler au public et dont il faut prendre acte.

M. Phalempin, maire de Neuville, fait distribuer dans sa commune un appel aux électeurs en faveur de Dron.

C'est là un abus de pouvoir, M. Phalempin se servant de son titre de maire pour peser sur la détermination des électeurs.

M. Dron, qui se promenait jeudi à Neuville, accompagné du maire et du garde-champêtre, estime sans doute que ce qui est permis quand il s'agit de sa candidature devient illicite dans d'autres circonstances.

Il y a quatre ans M. Dron a fait rédiger par trois amis à sa dévotion une protestation parce que l'honorable M. Delobel, prédécesseur de M. Phalempin à la mairie de Neuville, avait fait quelques démarches en faveur de M. Barrois.

Et M. Delobel n'avait pas fait l'acte public de pression que nous constatons aujourd'hui à la charge de M. Phalempin.

Au surplus voici la lettre ouverte adressée au maire de Neuville :

« Neuville, le 23 décembre 1898.

» Monsieur le Maire,

» Vous avez adressé à moi comme à tous vos administrés une circulaire pour nous engager à voter en faveur de M. Dron.

» Vous avez bien fait, puisque M. Dron vous a rendu quelque gros service personnel, et que la reconnaissance est un devoir non seulement pour un bon chrétien comme vous, mais pour tout honnête homme.

» Permettez-moi cependant une réflexion : si vous devez de la reconnaissance à M. Dron, c'est votre affaire, payez vous-même; mais nous, habitants de Neuville, nous ne lui devons rien.

« Du reste, votre zèle pour lui vous égare quand vous dites « *qu'il est animé d'un véritable esprit de tolérance et de fraternité* ».

» M. Dron, vous le savez bien, est un homme intolérant, autoritaire enragé, et qui persécute volontiers les gens quand il se croit le plus fort.

» Aussi nous voterons contre lui dimanche, et, au fond, vous serez content, car, en vous faisant signer cette circulaire, il vous a joué un mauvais tour.

» A demain, Monsieur le Maire.

» *Un de ces administrés* ».

Un appel de l' « Union Sociale et Patriotique. » — *L'Union Sociale et Patriotique* a fait placarder l'appel suivant :

AUX ELECTEURS DES CANTONS DE TOURCOING

Le Comité de l'*Union Sociale et Patriotique* de Tourcoing n'a pas le droit, par les temps troublés que nous traversons, de ne pas affirmer hautement ses sympathies politiques, car la politique mauvaise peut être fatale un jour aux intérêts sacrés de la Patrie.

Patriotes, avant tout, nous voterons dimanche pour M. Albert Masurel, convaincus que nous aurons ainsi fait acte de *bons Français* et de *bons citoyens*.

Union Sociale et Patriotique de Tourcoing.

L'affiche suivante a été placardée vendredi :

AUX ELECTEURS DES COMMUNES DU CANTON DE TOURCOING

Quand on a eu le malheur d'insulter de braves gens, il est honteux de mendier leurs suffrages.

Au lendemain des élections de mai les journaux de M. Dron n'avaient pas assez de mépris pour les *électeurs des villages, des villages en retard*, comme disait la chanson radicale. — Quant à M. Masurel on lui jetait à la face comme une injure : *Vous êtes le député de Linselles, de Bousbecque, d'Halluin, etc.*

Vous êtes le député des villages !

Eh bien, oui ! M. Masurel est fier de votre confiance, de vos suffrages.

Dans le clan radical, on vous tournait en ridicule le lendemain des élections — aujourd'hui, à la veille du scrutin, on essaie de vous flatter et de vous tromper !

Electeurs, souvenez-vous ! et votez tous pour Masurel.

Le Comité Républicain progressiste.

Une grande réunion électorale à la salle des fêtes. — Aujourd'hui samedi, à 8 heures 1/2 du soir, aura lieu une grande réunion privée en faveur de la candidature de M. Albert Masurel.

Ainsi que nous l'avons annoncé MM. Decrais et Launes de Montebello, députés, présideront cette réunion.

Voici quelques notes biographiques sur ces deux notabilités :

M. Pierre Decrais, né à Paris le 18 décembre 1838, avocat à la Cour d'appel de Paris en 1867, ancien préfet de l'Indre-et-Loire en 1871, des Alpes-Maritimes en 1874, de la Gironde en 1876, conseiller d'Etat en 1879, membre plénipotentiaire à Bruxelles en 1880, directeur politique au ministère des affaires étrangères en 1882, ambassadeur à Rome (Quirinal) de 1882 à 1886, à Vienne en 1886, à Londres de 1893 à 1894, grand officier de la Légion d'honneur en 1895, élu député de la quatrième circonscription de Bordeaux le 21 janvier 1897, en remplacement de M. Raynal, républicain, élu sénateur. Réélu en 1898 par 14,868 voix contre 3,718 à M. Surgrand, socialiste.

M. Adrien Launes de Montebello, né à Paris le 9 août 1841. Propriétaire viticulteur, décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Ancien chef du cabinet du ministre Léon Say.

Elu député de la première circonscription de Reims en 1893 par 10,159 voix. Réélu le 8 mai 1898 par 7,187 voix contre 6,350 à M. P. Dupuy, radical, rédacteur au *Voltaire*.

Imposante réunion électorale de M. A. Masurel

A MOUVAUX

Le drapeau tricolore acclamé et remis entre les mains de M. Masurel - Vif enthousiasme

Jamais peut-être réunion électorale a présenté, à Mouvaux, un caractère d'imposante manifestation comme celle qui a été tenue, vendredi soir, dans la grande salle de l'estaminet de l'Ancienne Mairie.

Plus de quatre cents électeurs s'y pressaient quand arrive M. Albert Masurel, dont l'entrée est saluée par les applaudissements et les cris de vive Masurel.

M. Cyrille Desurmont préside la réunion assisté de M. Usmar Wagnon.

M. Cyrille Desurmont présente à l'Assemblée M. Albert Masurel et lui mettant en main un drapeau tricolore, il dit : Permettez-nous de vous offrir cet emblème sacré de la Patrie. Nous sommes certains que vous saurez toujours le tenir haut et ferme » (Vives acclamations).

Allocution de M. Albert Masurel

M. Albert Masurel, très impressionné par cette manifestation de sympathie, remercie chaleureusement M. Cyrille Desurmont et donne l'assurance à toute l'assemblée de son entier dévouement à la cause de la Patrie.

Puis il poursuit :

Au mois de mai vous m'avez accordé votre confiance. Je me représente devant les électeurs, persuadé d'obtenir cette fois, un suffrage plus brillant encore.

Vous n'ignorez pas par quelles manœuvres mon élection a été invalidée.

Pour bien vous prouver combien on a cherché à influencer nombre de députés, je vous rappellerai que sur quatre députés qui ont voté ma validation en réunion, deux seulement me sont restés fidèles. C'est dire assez que les deux autres s'étaient laissé circonvenir par je ne sais quelles manœuvres.

Si je me représente devant vous c'est pour le bien de la patrie et pour la réalisation des idées progressistes.

J'estime les travailleurs, je connais leurs besoins ; je serai, soyez-en sûrs, leur fidèle représentant !

Bravos prolongés. Vive Masurel ! Vive la République !

Conférence de M. Gayet

Messieurs, dit M. Gayet, pour moi qui ai suivi votre candidat dans toute cette période électorale, le succès de dimanche est certain et je me plais à vous apporter un cri de victoire.

Sachez qu'en votant pour M. Masurel vous préconiserez les idées d'ordre, de justice et de progrès. (Vifs applaudissements. Vive Masurel !)

Oui, Messieurs, M. Masurel fait son devoir. Vous l'avez élu librement, ayant conscience de vos devoirs. Le Parlement a osé annuler votre verdict. L'adversaire de M. Masurel a parcouru les couloirs de la Chambre, clamant que cette élection était due à la brigue. Ainsi, si l'élection est corrompue, M. Masurel est un corrupteur ; c'est donc que vous pouvez vous laisser corrompre. S'il y a quelqu'un qui vous a acheté, c'est donc que vous êtes à vendre !

Voilà ce qu'a dit M. Dron.

Quant à nous, nous avons l'intime conviction que vous aurez pesé avant de voter.

A l'heure où nous sommes arrivés il est important de nous mettre en présence de la situation telle qu'elle est.

Vous avez des *intérêts* privés et publics à défendre et à protéger. Vous avez le nom de la République à sauvegarder.

Laquelle des deux politiques en présence saura le mieux représenter ces idées?

L'expérience a été faite et les résultats acquis. Nous avons vu au pouvoir les progressistes et les radicaux.

Lequel de ces deux partis nous a donné la paix?

Que voulez-vous? Travailler et être sûrs du lendemain, n'est-il pas vrai?

Quelle politique assure ces prérogatives et ces privilèges?

L'ouvrier se dit : Si notre époque troublée persiste, que feront les travailleurs? Qu'arrivera-t-il ?

Hélas ! la misère viendra s'asseoir à votre foyer.

Voulez-vous vous reporter deux ans en arrière?

Rappelez vous quel était le calme à cette époque. Grâce à un gouvernement qui avait su maintenir l'ordre des idées progressistes le travail national reprenait. La République était assise sur des bancs inébranlables. N'oubliez pas que le Gouvernement de M. Méline a économisé 280 millions sur les budgets et diminué d'autant la dette publique.

Vinrent les élections de mai 1898. Au ministère progressiste a succédé un ministère radical, le ministère Brisson. (Cris : Brisson est mort !)

Soit, — poursuit M. Gayet — il est mort, mais nous avons le droit d'examiner son œuvre. Afin qu'il ne puisse pas ressusciter, n'envoyez pas M. Dron à la Chambre.

Croyez-vous que M. Brisson a gouverné comme doit gouverner tout bon citoyen? Certes non ! Il y avait dans le pays un germe de discorde. Le gouvernement radical s'est emparé de ce germe. N'avez-vous pas vu M. Brisson décider la revision du procès Dreyfus, sans même vouloir prendre connaissance du dossier? Il a pour ainsi dire ouvert cette guerre civile qui nous menace, il a foulé aux pieds les devoirs sacrés de la défense nationale.

Un homme trouve, à l'étranger, un territoire pour la France. Qu'arrive-t-il ? Grâce à la politique radicale, il a fallu reculer devant l'Angleterre.

Le parti radical est tombé ! Est-ce vous, messieurs, qui le repêcherez ?

Non, n'est-ce pas? et vous n'enverrez pas à la Chambre un lieutenant de Brisson et de Bourgeois.

Croyez-vous donc encore aux promesses radicales ?

Un homme a occupé pendant huit ans à la Chambre un siège... indécent. Dans quel projet de loi trouvez vous seulement son nom. Il n'est bon qu'à faire de vaines interpellations.

M. Masurel comprend autrement que M. Dron la charge que vous allez lui imposer.

Permettez-moi de vous citer l'extrait d'un journal de Paris : « Comme les Motte et les Masurel, disait ce journal, tranchent sur les autres membres du Parlement ! On sent que se sont des travailleurs ! »

Oui, Messieurs, M. Masurel est dans cette catégorie de progressistes qui veulent faire triompher la politique d'ordre.

Vos devoirs sont grands, Messieurs, il vous sera demandé compte de votre vote.

Il s'agit de l'avenir, je dirai plus, de l'existence même de la patrie.

Votre devoir est sacré. Vous ne voudrez pas que vos enfants viennent vous dire :

« Si vous n'aviez pas voté pour M. Dron, nous possèderions maintenant les libertés qui nous sont si chères.

Pesez ces réflexions, Messieurs, je vous éclaire, mais je ne vous flatte pas.

Dimanche, au scrutin ! Vous êtes le bataillon sacré de la patrie ! En avant pour la République !

Ces paroles soulèvent dans l'auditoire une réelle ovation à l'orateur et à M. Masurel.

Intervention d'un ouvrier

Un ouvrier qui assistait à la réunion demande à dire quelques mots.

Il est persuadé que le succès de M. Masurel est assuré et c'est ce qui prouvera que les faussaires sont du côté de M. Dron et que celui-ci abuse de la situation en révoquant des *fonctionnaires* qui ne lui plaisent pas.

M. Dron, ajoute-t-il est, comme M. Moreau la boule de gomme de tous les partis, ou si vous aimez mieux, le concierge du parti radical.

Puis se tournant vers le candidat : M. Masurel, vous irez à la Chambre près de M. Motte et vous serez comme lui un vaillant défenseur de la démocratie. (Bravos.)

Les réformes que vous avez inscrites à votre programme, vous les accomplirez, j'en suis sûr. Oui, Messieurs, M. Masurel sera l'élu de Tourcoing et de ses cantons.

Vive la République !

Le Président propose ensuite l'ordre du jour suivant, qui est voté par acclamation.

» Les électeurs de Mouvaux réunis au nombre de quatre cents, dans la salle de l'estaminet de l'Ancienne Mairie, acclament la candidature de M. Masurel, ils s'engagent à faire tous leurs devoirs pour infliger à M. Dron une suprême défaite et assurer le triomphe de la République honnête et respectueuse de toutes les libertés. Ils ont la conscience qu'il saura en toute circonstance maintenir haut et ferme le drapeau de la Patrie et flétrir comme ils le méritent les insulteurs de l'armée. »

La réunion prend fin aux accents de la *Marseillaise* et aux cris mille fois répétés de vive Masurel ! Vive la République !

Le vote des militaires libérés du service. — « On nous prie de rappeler aux militaires récemment libérés du service qu'ils ont le droit de voter sur la présentation de leur livret. »

Un acte de courage. — Vendredi après-midi, vers une heure, plusieurs enfants jouaient dans une cour de la rue des Archers, lorsqu'une plaque recouvrant une citerne se retourna au passage d'une fillette de quatre ans, Madeleine Equinet. La pauvre enfant fut précipitée dans la citerne, profonde de trois mètres.

Elle s'y serait infailliblement noyée, sans l'intervention d'un courageux citoyen, M. Henri Desmettre, âgé de 25 ans, demeurant rue de Geisnes cour Saint-Augustin, et travaillant chez M. Lamourette.

M. Desmettre descendit dans la citerne et parvint à saisir la petite Equinet. A l'aide de cordes qui lui furent jetées, il put remonter au jour avec son précieux fardeau.

La fillette a aussitôt reçu des soins chez ses parents. Quant au courageux jeune homme il a été vivement félicité.

Arrestation d'un triste personnage. — Un teinturier, Jules Vancorselis, âgé de 21 ans, demeurant à Tourcoing, a *été arrêté*, vendredi, par la police, sous l'inculpation d'une odieuse tentative. Il sera tranféré aujourd'hui samedi à Lille.

AUX FABRIQUES PARISIENNES

E. LANDAUER

16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

Spécialité de Trousseaux et Layettes

CHEMISES D'HOMMES TOUTES FAITES & SUR MESURE

Rideaux en tous genres

Grand choix d'Étrennes Utiles

Rabais considérable sur tous les Articles de la Saison

Lots d'articles en solde pr bonnes œuvres

AUX RETARDATAIRES

Chaque année un grand nombre de personnes, désireuses de profiter du passage en notre ville du célèbre opticien **M. Brouillard**, ont le tort d'attendre les derniers moments de son séjour ici pour lui rendre visite; c'est la cause de l'encombrement qui se voit toujours à la dernière heure à l'*Hôtel Ferraille*, où il est descendu, sans parler des retardataires qui régulièrement se présentent après son départ, et regrettent alors de ne pas avoir mis un peu plus d'empressement à profiter de ses bons services.

Pour éviter ces inconvénients, nous conseillons à nos lecteurs de bien faire attention que le *dernier jour* où **M. Brouillard** pourra être consulté est **lundi prochain 26 courant.** 44242—45675

MARCHES A TERME

Cours du 24 Décembre

TERME	LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING — Type unique — COURANT — Cote préced.	Cote du jour	ANCIEN — Cote préced.	Cote du jour	ANVERS — Peignés Buenos Ayres ALLEMAND B. — Cote préced.	Cote du jour	LEIPZIG — TYPE Buenos-Ayres d'Anvers — Cote préced.	Cote du jour	LAINES BRUTES — ANVERS — Suint de La Plata TYPE C. — Cote préced.	Cote du jour	Le Hâvre — BUENOS-AYRES Prima bonne courante — Cote préced.	Cote du jour
Janvier	4.85	4.90	.....	.....	4.625	4.625	3.70	3.725	1.42	1.42	1.42	Voir les cours à la dernière heure.
Février	4.825	4.825	.....	.....	4.625	4.625	3.70	3.725	1.41	1.41	1.425	
Mars	4.725	4.725	4.75	4.775	4.625	4.625	3.675	3.70	1.41	1.41	1.42	
Avril	4.70	4.725	4.75	4.75	4.60	4.625	3.675	3.675	1.40	1.40	1.405	
Mai	4.70	4.725	4.75	4.725	4.60	4.60	3.65	3.65	1.40	1.40	1.405	
Juin	4.70	4.725	4.75	4.75	4.60	4.60	3.625	3.625	1.40	1.40	1.405	
Juillet	4.70	4.725	4.725	4.725	4.60	4.60	.....	.....	1.40	1.40	1.405	
Août	4.675	4.70	4.70	....	4.575	4.575	.....	.....	1.40	1.40	1.405	
Septembre	4.675	4.70	4.70	....	4.575	4.575	.....	.....	1.40	1.40	1.405	
Octobre	4.65	....	.....	.....	4.55	4.55	.....	.....	1.40	1.40	1.405	
Novembre	4.65	....	.....	.....	4.55	4.55	.....	.....	.....	.....	1.405	
Décembre	4.85	....	.....	.....	4.625	4.625	3.70	3.75	1.42	1.42	1.395	

— Affaires traitées le 24 décembre —

COURANT

.....	sur	Décembre	à ....
.....	»	»	....
10.000	»	Janvier	4.90
.....	»	»	....
.....	»	Février	...
.....	»	»	....
.....	»	Mars	....
.....	»	»	....
.....	»	Avril	....
.....	»	»	....
.....	»	Mai	....
.....	»	»	....
10.000	»	Juin	4.725
.....	»	»	....
5.000	»	Juillet	4.725
.....	»	»	....
25.000	»	Août	4.70
.....	»	»	....
10.000	»	Septembre	4.70
.....	»	Octobre	....
.....	»	Novembre	....
60.000			

ANCIEN

.....	sur	Décembre	à ....
.....	»	Janvier	....
.....	»	Février	....
5.000	»	Mars	4.775
.....	»	Avril	....
.....	»	»	....
.....	»	Mai	....
.....	»	Juin	....
.....	»	Juillet	....
.....	»	»	....
.....	»	Août	....
.....	»	Septembre	....
.....	»	Octobre	....
.....	»	Novembre	....
.....	»	»	....
.....	»	»	....
.....	»	»	....
.....	»	»	....
.....	»	»	....
5.000			

ANVERS

Tendance : calme

	KILOS
Décembre	...
Janvier	5.000
Février	20.000
Mars	20.000
Avril	10.000
Mai	20.000
Juin	...
Juillet	25.000
Août	10.000
Septembre	30.000
Octobre	10.000
Novembre	50.000
TOTAL	200.000

LEIPZIG

Tendance : ferme.

Total.... 20.000 k.

Tendance : CALME. — Total de la journée : **65.000** kilos.